



Madame, Monsieur,
Membre de L'Ecureuil Club Languedoc-
Roussillon

PROJET DE PV ASSEMBLEE GENERALE DE L'ECLR

Mardi 5 Mars 2024

De 14 h à 17 h

Mas des Moulins - 2452 Avenue du Père Soulas, 34090 Montpellier

ORDRE DU JOUR

- 1) **Le mot du président.**
- 2) **Approbation du PV de l'AG du 15 mars 2023**
- 3) **Rapport moral 2023.** **Délibération 1**
- 4) **Rapport des vérificateurs aux comptes 2023.**
 - a) Approbation du rapport **Délibération 2.**
 - b) Vote du quitus au trésorier **Délibération 3**
 - c) Vote sur le report du solde à nouveau **Délibération 4**
 - d) Désignation des vérificateurs aux comptes 2024. **Délibération 5**
- 5) **Fonctionnement ECLR :**
 - a) Modification des statuts de l'ECLR, présentation.
 - b) Modification du règlement intérieur de l'ECLR, présentation.
 - c) Modification du conseil d'administration et du Bureau
 - d) Modification des Bureaux de sections
- 6) **Présentation du prévisionnel budgétaire 2024**
- 7) **Point national BPCE Sports : Compte-rendu AG SE du 19 février 2024,**

En cas de non atteinte du quorum, une assemblée générale extraordinaire se tiendra à la même date et sur le même site, à la suite de la réunion ordinaire.

Présents (13) :

Christian GRAMMATICO, Jean-Pierre IZARD, Geneviève REMEZY, Karine HERNANDEZ, Isabelle CAREMOLI, Myriam GARRIC, Monique DAURE, Sophie CHAPERON, Véronique SURY DELIGARDE, Jean-Bernard BORTOLI, Gérard BROUSSE, Françoise NUGUES, Daniel DUTTO.

Pouvoirs(17) : Julien ADIER, Elisabeth PELAPRAT, Mathieu CHEVREUIL, Anne DALABERT, Gérard BAFFIE, Nicole BAFFIE, Christian MONTAGNE, Christophe VIGIER, Claudie MERCADIER, Claudine GOMEZ, Daniel BALP, Didier BRUNET, Eulalie MARTINEZ, Virginie FIGUEIRA-FERRAZ, Françoise BROUQUI, Patrice BOUDET, Joel TURPIN.

Présents ou représentés: 13 présents + 17 pouvoirs = 30 présents ou représentés.

Le quorum est situé à 153 : soit 304 adhérents 2023 convoqués (majeurs à la date de l'AG) divisé par 2 +1)

Quorum non atteint

Le quorum n'étant pas atteint, en application des statuts, l'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 14h15. Comme prévu à la convocation, une Assemblée Générale extraordinaire est ouverte.

1) **LE MOT DU PRESIDENT**

Christian remercie les personnes présentes et ouvre la séance.

2) **APPROBATION PV DE L'AG DU 15 MARS 2023**

Le PV est adopté à l'unanimité.

3) **RAPPORT MORAL 2023 Délibération 1** (joint en annexe)

Ce rapport rédigé par Christian fait état d'un bilan plutôt positif pour l'année 2023. Il en profite pour remercier tous les bénévoles salariés ou retraités qui ont contribué à cette réussite.

Le rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité.

4) **RAPPORT FINANCIER 2023 ET RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES. DELIBERATION**

a) Approbation du rapport des vérificateurs Délibération 2

Jean-Bernard commente le rapport des vérificateurs pour 2023.

Stock équipement : La vente de sacs a bien marché cette année il en reste encore 62.

L'année 2023 sera équilibrée avec un report à nouveau de 30.736 €. Le résultat comptable ressort à – 1712,27 € (cad : consommation de la totalité des 65000 € de subvention versée et utilisation de nos réserves pour 1712,27 €)

Le solde de la trésorerie à ce jour est de 7600 €.

Le Rapport sur la vérification des comptes 2023 est approuvé à l'unanimité

b) Vote du quitus au trésorier Délibération 3

Le Quitus à la trésorière est voté à l'unanimité

c) Vote sur le report du solde à nouveau Délibération 4

Vote à l'unanimité sur le report du solde à nouveau qui s'élève à 30.736 €

d) Désignation des vérificateurs aux comptes 2024 Délibération 5

Béatrice BERTOLINI a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat de vérificatrice aux comptes pour 2024.

Jean-Bernard BORTOLI poursuit sa mission pour 2024 et essaye de trouver un nouveau candidat.

Vote à l'unanimité pour renouvellement de Jean-Bernard BORTOLI

5) FONCTIONNEMENT ECLR

a) Modification des statuts de l'ECLR, présentation.

Pas de modification des statuts

b) Modification du règlement intérieur de l'ECLR, présentation.

Le CSE ayant instauré de nouvelles règles d'attributions des œuvres sociales, il souhaite qu'elles soient également appliquées pour l'ECLR. En l'occurrence, les personnes ayant quitté l'entreprise dans le cadre d'une rupture de leur contrat de travail pour quel que motif que ce soit : rupture conventionnelle, invalidité... ne peuvent plus bénéficier des « avantages » du CSE.

Le CSE demande qu'il n'y ait plus de participation financière de l'ECLR pour ces personnes et qu'elles soient considérées comme des « extérieurs ».

Daniel intervient pour signaler que cette appellation « extérieur » n'est pas conforme à la désignation de ces adhérents par Groupe BPCE Sports lors de la validation des licences. La situation "Extérieur" interdit la participation aux challenges et pénaliserait les personnes qui souhaiteraient participer à un challenge et ne le pourraient plus.

Il indique qu'au niveau national, les situations de retraités et pré-retraités ne formaient qu'une seule et même situation car les deux ouvrent droits à la participation aux challenges.

A notre demande, elles ont été dissociées pour que l'intitulé de « pré-retraité » puisse être utilisé pour accueillir les personnes ayant quitté l'entreprise 4 ans avant leur date prévue de retraite. Cela leur permettrait de participer aux challenges. Il suffirait localement, de les affecter comme pour les extérieurs, d'un coefficient 0 de participation.

Karine est OK sur ce principe, mais sans participation financière ce qui est le cas.

Elle préférerait un intitulé différent. Daniel indique que nous ne sommes pas maîtres des intitulés qui sont du ressort de Gr BPCE Sports pour la situation des adhérents dans la saisie des licences. Dans cette catégorie, ne seront inscrits que les ruptures de contrat intervenant dans les 4 ans précédant leur date officielle de retraite. L'ECLR sera libre d'y affecter les conditions financières identiques à celle des extérieurs.

Pour les activités, les « pré-retraités », comme les « extérieurs » ne seraient pas comptés dans le quota des 50/50.

Par contre, au-delà du problème financier qui pourrait être accepté, le CSE demande également que ces personnes ne siègent plus au CA de l'ECLR comme c'est le cas aujourd'hui lorsqu'elles atteignent leur date de départ en retraite. Il les considère comme des « extérieurs ». Cela aurait pour effet d'écarter une présidente de section (randonnée) et d'interdire le retour prévu d'une secrétaire de l'ECLR.

Karine n'est pas hostile au principe qu'un ex-salarié, intervienne comme « prestataire » pour s'occuper d'une section.

Le principe d'une non prise en charge financière des activités pour les "pré-retraités" (au sens Groupe BPCE Sports) est entendu. Mais, il y a contestation sur ce dernier point de réintégration

Par contre, sur le plan formel, Mathieu et Christian ont proposé des amendements au RI et au Statuts de l'ECLR. Karine dit avoir envoyé une version revisitée par le CSE que personne n'a reçue. Elle est projetée en séance. Une comparaison des deux textes proposés nécessitant une lecture en commun et du temps, Il est convenu de reporter ce point. Christian et Karine conviennent de retravailler ensemble sur ce sujet afin de proposer un texte en commun d'ici la fin du mois pour vote du CA par mail ou visio.

c) Modification du conseil d'administration et du Bureau

- Enregistrement de la désignation des représentant(e)s du CSE

Jean-Philippe BIAU et Isabelle CAREMOLI ont été désignés pour représenter le CSE au CA de l'ECLR, Isabelle CAREMOLI siégera au Bureau.

- Candidature aux postes vacants du Conseil. Election.

Foot : Suite à la démission de François-Xavier PASCAL, Mohamed EL KHMISSI est candidat à la Présidence de la section.

<i>Vote à l'unanimité</i>

d) Modification des Bureaux de sections

Section Foot :

Mohamed EL KHMISSI nouveau président. Il aura délégation sur les comptes de la section.

David FABRE reste trésorier et Christian GRAMMATICO, secrétaire et resteront délégués sur le compte de la section.

Suppression d'Antoine VENTIGMIGLIA et Jean-Paul PRADIER du Bureau de la section

6) PRESENTATION DU PREVISIONNEL BUDGETAIRE 2024

Une demande de modification du prévisionnel 2024 est faite en séance suite à la proposition d'organisation du challenge CYCLISME/VTT en LR, ainsi qu'à la proposition d'un programme d'activités de la section FOOT.

Vélo : Organisation du challenge route VTT le 22/9 à Méjannes le Clap. De ce fait, ajout de 5000 € au budget

(note de la section : la date sera modifiée pour être inscrite au WE du 11 Octobre)

Foot : Suite à la nomination d'un nouveau président, 3 sorties futsal + challenge sont prévus ainsi qu'une activité foot + challenge. Demande budget de 8100 € (activités : 2100 €, challenges 6000 €)

Soit au total un budget prévisionnel 2024 de : 57450 € pour les activités et 42500 € pour les challenges.

La modification du prévisionnel 2024 est voté à l'unanimité
--

7) ACTUALITE GROUPE BPCE SPORTS

La séance est levée à 16h45.

Les amendements éventuels sont à transmettre à daniel.dutto@free.fr avant le 7 mars 2025

RAPPORT MORAL 2023

Bonjour à toutes et bonjour à tous, amis sportifs,

L'année 2023 a été une belle année à l'Ecureuil Club Languedoc Roussillon, il faut toutes et tous nous en féliciter.

Certains de nos sports proposés ont retrouvé un regain d'activité, et pour n'en citer qu'un je prendrais le Karting qui a cartonné cette année. Je tiens à remercier particulièrement Jean-Bernard et vous tous, salariés et retraités qui vous investissez pleinement dans notre association.

Les challenges ont permis encore une fois de mettre en exergue la vitalité et la force de notre association, avec de très bons résultats. Mathieu Chevreuil est l'un de nos meilleurs représentants dans les compétitions nationales et internationales. Nous sommes conscients que les tarifs augmentent pour la plupart des challenges et nous nous efforçons de trouver des solutions pour que cela puisse être abordable pour les personnes qui veulent y participer.

A ce titre, je tiens à remercier notre équipe du Tennis de table qui a su organiser le Challenge National à Mèze avec des prix abordables. Et encore une fois, la CELR a brillé en termes d'organisation et a su monter sur les podiums de nombreuses fois.

Les journées du sport ont été encore une fois un grand succès. Ces journées de sport familiales particulièrement appréciées permettent d'entraîner avec elle des activités qui avaient du mal à repartir et il faut s'en féliciter. Merci à Véronique qui s'investit pleinement pour trouver de beaux endroits avec de belles activités et faire en sorte que ces 2 week-ends sportifs soient une très grande réussite.

Nous sommes encore une fois en nombre d'adhérents la première caisse en France et ce depuis de très longues années. Nous avons une organisation que nous envie de nombreuses Caisses. Nous sommes une structure solide, composé de femmes et d'hommes extraordinaires.

Nous tous, n'avons jamais perdu à l'esprit de faire en sorte de pérenniser nos valeurs pour la satisfaction de nos adhérents tout en préservant la volonté du CSE et celle de notre employeur.

Encore bravo et faisons en sorte que 2024 soit tout aussi belle.

Le Président Christian Grammatico